

## REGLEMENT

---

### Art. 1 INSCRIPTION

- La finance d'inscription est gratuite pour les enfants, pour 1 adulte elle est de Fr. 5.00.

### Art. 2 PERTE

- En cas de perte de la carte, une taxe de Fr. 5.00 sera demandée pour son remplacement.

### Art. 3 PRÊT

- Le prêt des livres est gratuit.
- Chaque personne peut emprunter 10 livres à la fois pour une durée de 28 jours.
- Une prolongation est possible.
- Le retour des ouvrages se fait durant les heures d'ouverture ou dans la boîte de retour de la bibliothèque ou à bibliothèque valaisanne affiliée à RERO ILS.

### Art. 4 PRÊT ENTRE BIBLIOTHEQUE

- Le lecteur a la possibilité d'emprunter des livres dans toutes les bibliothèques valaisannes affiliées à RERO ILS ou faire venir dans sa bibliothèque des ouvrages du catalogue RERO ILS Valais.

### Art. 5 RAPPEL

- Un avis d'échéance est envoyé la veille de la date du retour par mail uniquement.
- Si après l'expiration du délai de prêt, l'ouvrage n'est pas rendu, il sera perçu une amende de Frs 0.20 par livre et par jour.
- Le 1<sup>er</sup> rappel est envoyé le 7<sup>ème</sup> jour, le 2<sup>ème</sup> rappel le 14<sup>ème</sup> jour par mail.
- Les amendes peuvent bloquer le prêt d'ouvrages
- .

### Art. 6 LIVRE ABÎME OU PERDU

- Les livres empruntés doivent être traités avec soin.
- L'endommagement ou la perte du livre implique son remplacement aux frais du lecteur responsable.

### Art. 7 HORAIRE

- La bibliothèque est ouverte :  
Lundi de 16 h à 19 h – Mercredi / jeudi de 15h à 18 h – Vendredi de 9h à 11h,  
sauf vacances scolaires.  
Juillet et août le mercredi de 18 h à 19h30 dès rentrée scolaire horaire habituel.